Vision, orientations et objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles PGMR 2022-2028

Service de l'environnement

Contexte de la présentation

- La Ville de Gatineau a démarré la révision de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) en février 2021. La démarche de révision du PGMR a été présentée au comité plénier de février 2021. Depuis,
 - une tournée de concertation auprès des citoyens, ICI et parties prenantes en GMR sur le territoire a eu lieu au printemps;
 - des études préparatoires ont été réalisées pour élaborer le portrait de la GMR sur le territoire année de référence 2020.
- Le Service de l'environnement souhaite présenter les résultats des études préparatoires et informer les membres du conseil des grands constats.
- Avant d'élaborer le plan d'action du prochain PGMR, il y a lieu de **proposer une vision,** des orientations et déterminer les grands objectifs du PGMR 2022-2028 de la Ville de Gatineau.

Objectif de la présentation

• Faire entériner la vision, les orientations et les grands objectifs qui définiront les actions à développer dans l'élaboration du projet de PGMR 2022-2028 de la Ville de Gatineau.

Plan de la présentation

- Cadre légal de la planification régionale de la GMR
 - PQGMR
 - Objectifs du plan d'action de la PQGMR
- Processus de révision du PGMR
 - Études préparatoires
 - Concertation
- Vision, orientations et objectifs proposés
- Prochaines étapes
- Recommandations

Cadre légal de la planification de la gestion des matières résiduelles

Politique québécoise de GMR Cadre légal de la planification GMR

Objectif fondamental:

« Éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime »

Trois enjeux:

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles

Processus d'élaboration et de révision balisé par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), chapitre 53 (articles 53.7 à 53.26)







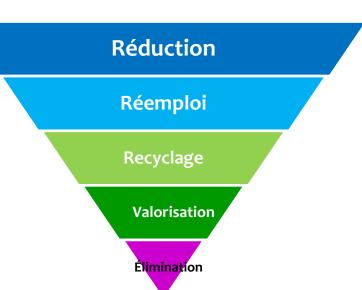
Votre de gouvernement

Québec ##

Plan d'action de la PQGMR Cadre légal de la planification GMR

En conformité avec la <u>Politique québécoise de gestion des matières</u> <u>résiduelles</u>, les mesures, les installations et les programmes proposés au *PGMR 2022-2028 devront globalement* :

- favoriser la gestion des matières résiduelles selon la hiérarchie des 3RV-E
- viser à éliminer, parmi toutes les matières résiduelles générées sur le territoire, que le résidu ultime
- contribuer concrètement à l'atteinte des objectifs :
 - Plan d'action quinquennal 2019-2024 (PA)
 - Stratégie de valorisation des matières organiques (SVMO)



Objectifs du plan d'action Cadre légal de la planification GMR

Objectifs 2019-2023 de récupération

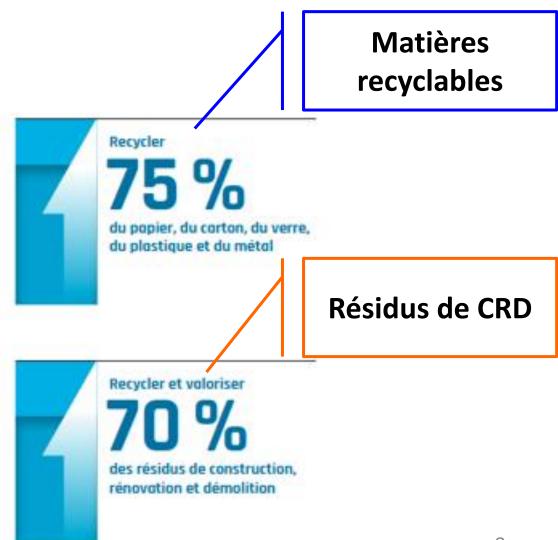
Plan d'action de la Politique québécoise de GMR

Déchets ultimes : élimination/hab

525 kg
ou moins
la quantité
de matières éliminées
par habitant

Matières compostables et biosolides





Objectifs du plan d'action

Cadre légal de la planification GMR

Objectifs 2019-2023 de récupération

Plan d'action de la Politique québécoise de GMR

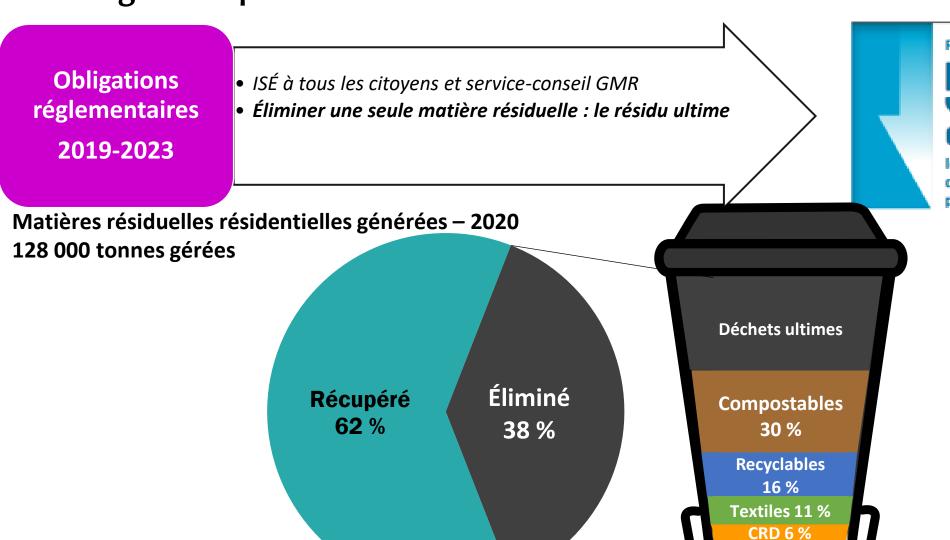
Objectif 1 : Réduire l'élimination en kg/habitant

2020 - Ville de Gatineau:

- 167 kg/hab pour le secteur résidentiel
- 124 kg/hab pour le secteur ICI
- = 291 kg/ hab territoriale = 1ere ville au Québec (plus bas taux d'élimination) + 132 kg/hab pour le secteur CRD
- = 423 kg de matières éliminées /hab



Bilan 2020, déchets ultimes - résidentiel Cadre légal de la planification GMR



525 kg
ou moins
la quantité
de matières éliminées
par habitant

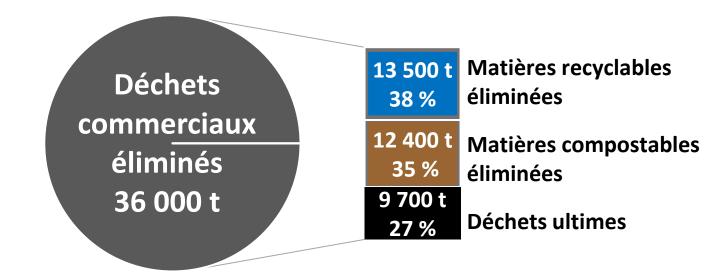
Bilan 2020, déchets ultimes - ICI Cadre légal de la planification GMR

Obligations règlementaires 2019-2023

- •Accompagnement et service-conseil GMR à tous les ICI
- •100 % des ICI desservis: collecte matières recyclables et compostables 2025
- Récupérer 75 % des matières recyclables d'ici 2023
- Récupérer 60% des matières organiques d'ici 2023
- •Éliminer une seule matière résiduelle : le résidu ultime



Matières résiduelles des ICI éliminées – 2020 : 36 000 tonnes Composition des déchets commerciaux éliminés 2020



Objectifs du plan d'action

Cadre légal de la planification GMR

Objectifs 2019-2023 de récupération

Plan d'action de la Politique québécoise de GMR

Objectif 2 : Recycler 75 % des matières recyclables

2020 - Ville de Gatineau:

- 76 % pour le secteur résidentiel
- 53 %* pour le secteur ICI







Objectif 3 : Recycler 60 % des matières organiques

2020 - Ville de Gatineau:

- 68 % pour le secteur résidentiel
- 7 %* pour le secteur ICI







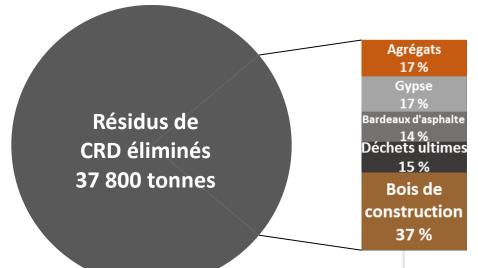
Bilan 2020, déchets ultimes – CRD et RDD Cadre légal de la planification GMR

Obligations règlementaires 2019-2023

- Augmenter l'accès à des services d'écocentres (résidentiel + ICI)
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD
- Trier les résidus de bois à la source
- Respecter la hiérarchie des 3RV-E
- Favoriser le recyclage du bois plutôt que sa valorisation énergétique
- Mettre en place des outils pour assurer la traçabilité des matières

Résidus de CRD éliminés du territoire – 2020 = 37 800 tonnes

Composition des résidus de CRD éliminés - 2020



Grande quantité de bois encore envoyée à l'enfouissement

Objectifs du plan d'action Cadre légal de la planification GMR

Objectifs 2019-2023 de récupération

Plan d'action de la Politique québécoise de GMR

Objectif 4 : Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD

2020 - Ville de Gatineau:

- 86 % pour le secteur résidentiel
- 46 %* pour le secteur ICI



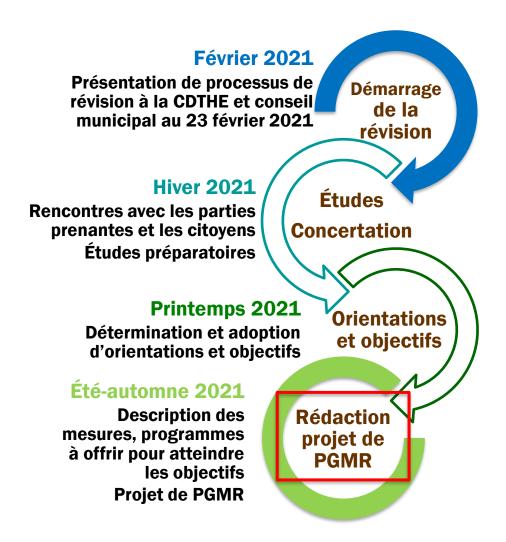




Révision du PGMR de la Ville de Gatineau

Planification 2020-2022

Processus de révision _ PGMR 2022-2028



Études préalables

Processus de révision _ PGMR 2022-2028



Réalisé ou en cours :

- Bilan du PGMR 2016-2020 : Dépôt au comité plénier le 23 février 2021
- Recensement des matières résiduelles et des entreprises et organismes du territoire : À venir, été 2021
- Caractérisation MR résidentielles à destination : Décembre 2020 (Chamard stratégies environnementales)
- Inventaire des infrastructures et installations de GMR sur le territoire :
 - Description du territoire (démographie et SUDD) : À venir, été 2021
 - Tournée des infrastructures régionales : en cours, été 2021
 - Étude déchets ultimes régionale: en cours depuis 2018

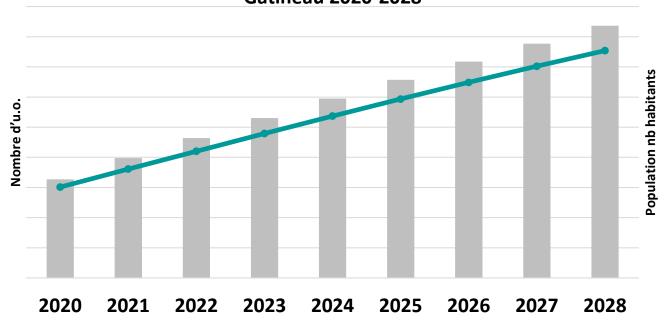
Études techniques

Processus de révision _ PGMR 2022-2028

Projections démographiques

Augmentation prévue en 2028 de 6,3 % de la population depuis 2020, soit environ 0,7 %/an

Évolution de la population et nb d'unité d'occupation. à Gatineau 2020-2028



Inventaire installations

Ce qui en ressort:

Infrastructure et installations suffisantes:

- Matières recyclables
- Matières compostables
- Enfouissement/élimination déchets ultimes

Insuffisantes:

- Valorisation déchets ultimes
- Réemploi et boites de dons, filières :
 - Textiles
 - Encombrants
- Écocentres (services d'), filières :
 - Résidus CRD et RDD
 - Encombrants

Études techniques

Processus de révision _ PGMR 2022-2028



Étude déchets ultimes régionale

« Réaliser une étude comparative du traitement des déchets ultimes en Outaouais et dans la région de la Capitale nationale du Canada »

Projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles Mise à jour – Étude régionale sur les déchets ultimes

Comité technique - Regroupement régional













Étude de préfaisabilité **Phase II (2021)**

 Concertation régionale pour recommandation et choix de solution régionale de projet

Étude de faisabilité

Phase III

- Évaluation précise des coûts
- Étude de site, etc.



Concertation – Secteur ICI et de la CRD

Processus de révision _ PGMR 2022-2028

Cafés-rencontres virtuels (en collaboration avec le CREDDO)

5 cafés-rencontres (24 mars - 8 avril 2021) = 67 participants ICI

Qu'est-ce qui en ressort ?

- Besoin de connaissances (ISÉ) pour :
 - Une meilleure GMR
 - Développer des outils et des meilleures pratiques
 - Savoir quels leviers (techniques, \$) à leur disposition
- Coûts élevés de GMR individuellement par ICI
- Peu d'accès à des services de collectes privées à Gatineau (compostables + recyclables)
- Opportunités de jumelage, maillage inter-ICI
- Besoin d'incitatifs tarifaires et techniques (obligations réglementaires) pour se conformer



Concertation - Secteur résidentiel et grand public

Processus de révision _ PGMR 2022-2028

Sondage sur le service municipal GMR et la révision du PGMR

Léger 360 (mars-avril 2021) + Planification stratégique

- Questionnaire volet scientifique (800 répondants du panel web)
- Volet grand public (1250 répondants lien ouvert : réponses très polarisées)
 - Connaissance (notoriété), utilisation et appréciation des services municipaux de GMR (collectes, écocentres, outils ISÉ, etc.)
 - Utilisation et appréciation-client des sacs de surplus d'ordures DTRITUS
 - Vision et mesures à prioriser pour une Ville zéro déchet (grand public)

Ce qui en ressort : pour le secteur résidentiel

- Citoyens trient leurs matières et participent fortement aux programmes GMR municipaux
- Citoyens très satisfaits des programmes et outils en place, particulièrement
 - Écocentres (heures d'ouverture et gratuité)
 - Collectes spéciales d'encombrants sont les moins connues/appréciées
- Citoyens ne connaissent pas toujours les points de dépôts pour certaines matières (RDD, textiles)





DATE 2021-05-20 NUMÉRO DE PROJET 70684-065



Concertation - Secteur résidentiel et grand public

Processus de révision _ PGMR 2022-2028

Sondage sur le service municipal GMR et la révision du PGMR

Ce qui en ressort : pour le secteur ICI

- Citoyens croient que la Ville devrait offrir un service municipal de collecte des matières compostables et recyclables aux ICI (70 %) pour les inciter à participer et mieux trier leurs déchets;
- Citoyens croient que les mesures à prioriser pour engager les ICI dans l'atteinte des objectifs sont :
 - Mise en place de partenariats avec organismes d'économie sociale pour réduire les déchets des ICI (invendus, surplus alimentaires, etc.)
 - Règlementation et accompagnement des ICI.





Ce qui en ressort : pour la vision zéro-déchet

GATINEAU EN 2030

La vision idéale partagée par le plus grand nombre de citoyens...

Une ville où tous contribuent à l'atteinte des objectifs : les citoyens, mais aussi les industries, commerces et institutions - vision partagée par 38% des citoyens.

Concertation – Secteur GMR

Processus de révision _ PGMR 2022-2028

Secteur GMR – Tournée : visites et rencontres virtuelles

Tournée des organismes d'économie sociale et de réemploi :

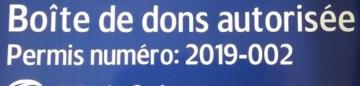
- OBNL ayant des boites ou des comptoirs de dons
 - Ce qui en ressort :
 - Contribution à l'économie circulaire et sociale en continu à Gatineau
 - Désintérêt des OBNL pour installer et exploiter des boites de dons
 - Besoin de capacité d'entreposage des matières avant le tri
 - Débouchés locaux pour matières textiles insuffisants
- Organismes œuvrant en GMR et en environnement

Ce qui en ressort : Besoin de soutien municipal pour continuer ISÉ - meilleures pratiques GMR

Tournée virtuelle des entreprises œuvrant en GMR

Collecteurs de MR, centres de tri, traitement

Ce qui en ressort : Veulent tous collaborer et contribuer à atteindre les objectifs provinciaux





Proposition PGMR 2022-2028 Vision

Économie circulaire

Proposition_ PGMR 2022-2028

Pour réduire le gaspillage des ressources, le PGMR 2022-2028 doit contribuer à la transition vers l'économie circulaire



L'économie circulaire

« Un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (source : Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire).

Économie circulaire

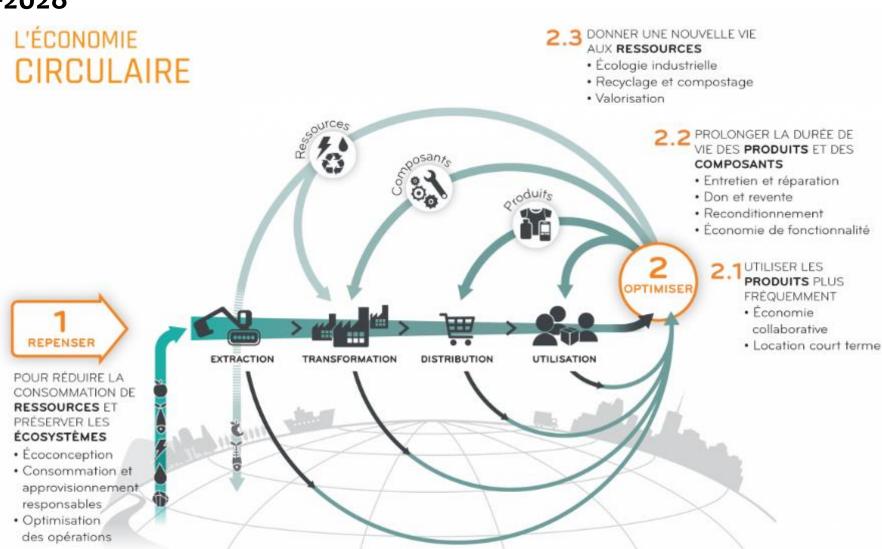
Proposition_ PGMR 2022-2028

Objectif:

Repenser nos modes de production et de consommation

Optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà en :

- Utilisant les produits plus fréquemment
- Prolongeant la durée de vie des produits et des composants
- Donnant une nouvelle vie aux ressources



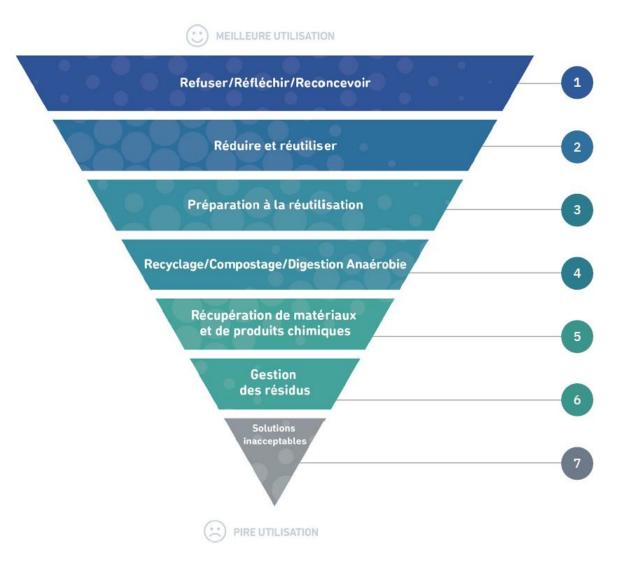
Économie circulaire vers le principe du zéro déchet

Proposition_ PGMR 2022-2028



Trois principes-clés:

- 1. Réduire et réutiliser
- 2. Conception de manière circulaire
- 3. Tri sélectif et comment boucler la boucle



Économie circulaire

Thème des consultations_PGMR 2022-2028



Logo utilisé dans le cadre du processus de consultation pour le PGMR 2022-2028

Vision

Proposition_ PGMR 2022-2028

Tous les citoyens, industries, commerces et institutions, ainsi que l'organisation municipale, contribuent à faire cheminer Gatineau vers une ville zéro déchet, en misant sur le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire gatinois.



Orientations et objectifs PGMR 2022-2028



Orientations

Proposition_ PGMR 2022-2028

La Ville de Gatineau, par la mise en œuvre de son PGMR 2022-2028, s'engage à :

- 1) Contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de gestion des matières résiduelles, dont le respect de la hiérarchie des 3RV-E, en mettant l'emphase sur la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles
- 2) Responsabiliser tous les citoyens, plus spécifiquement les ICI, dans l'adoption des meilleures pratiques de tri, de récupération et de gestion de leurs matières résiduelles par le principe d'économie circulaire
- 3) Faciliter l'accessibilité à tous les citoyens, à la maison comme dans les ICI, à des programmes et services performants de gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois
- 4) Continuer d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et d'accompagner tous les citoyens à repenser leur consommation, optimiser l'utilisation des produits et services et mieux gérer les matières résiduelles qu'ils produisent
- 5) Faire de l'organisation municipale un exemple à suivre en gestion des matières résiduelles et doter la Ville de Gatineau d'un PGMR organisationnel



Objectifs Proposition_ PGMR 2022-2028

La Ville de Gatineau s'engage...

- dans le secteur ICI, à :
 - Atteindre les objectifs du plan d'action de la PQGMR, et vise pour 2028, à récupérer :
 - 75 % des matières recyclables,
 - 60 % des matières compostables
 - 70 % des résidus de CRD générés



Objectifs Proposition_ PGMR 2022-2028

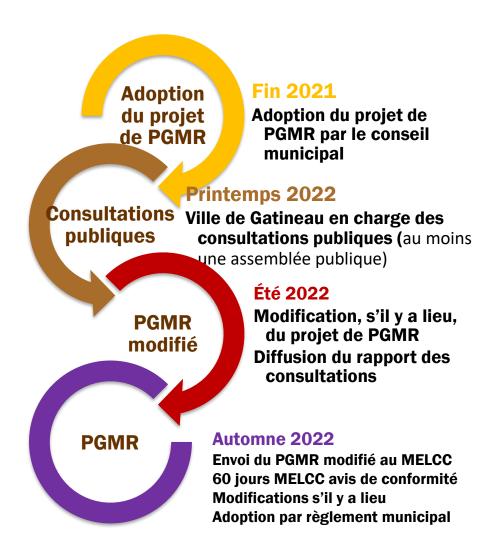
La Ville de Gatineau s'engage...

- dans les secteurs résidentiel et organisationnel, à :
 - Dépasser les objectifs du plan d'action de la PQGMR, et vise pour 2028, à récupérer (détourner de l'enfouissement) :
 - 85 % des matières recyclables,
 - 85 % des matières compostables
 - 85 % des résidus de CRD
 - 75 % des textiles générés
 - Maintenir les acquis de performance en terme d'élimination de déchets ultimes par personne.



Prochaines étapes

Proposition_ PGMR 2022-2028





Recommandations

Proposition_ PGMR 2022-2028

Que la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement (CDTHE) recommande :

CP-ENV-2021-06

 L'adoption de la vision proposée PGMR 2022-2028 suivante : tous les citoyens, industries, commerces et institutions, ainsi que l'organisation municipale, contribuent à faire cheminer Gatineau vers une ville zéro déchet, en misant sur le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire gatinois.

Recommandations Proposition PGMR 2022-2028

CP-ENV-2021-07

- L'adoption des orientations proposées pour le prochain PGMR 2022-2028 :
 - 1) Contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de gestion des matières résiduelles, dont le respect de la hiérarchie des 3RV-E, en mettant l'emphase sur la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles
 - 2) Responsabiliser tous les citoyens, plus spécifiquement les ICI, dans l'adoption des meilleures pratiques de tri, de récupération et de gestion de leurs matières résiduelles par le principe d'économie circulaire
 - 3) Faciliter l'accessibilité à tous les citoyens, à la maison comme dans les ICI, à des programmes et services performants de gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois
 - 4) Continuer d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et d'accompagner tous les citoyens à repenser leur consommation, optimiser l'utilisation des produits et services et mieux gérer les matières résiduelles qu'ils produisent
 - 5) Faire de l'organisation municipale un exemple à suivre en gestion des matières résiduelles et doter la Ville de Gatineau d'un PGMR organisationnel

Recommandations

Proposition_ PGMR 2022-2028

CP-ENV-2021-08

- Les objectifs proposés pour le prochain PGMR 2022-2028 :
 - O Secteur ICI:
 - Atteindre les objectifs du plan d'action de la PQGMR, et vise pour 2028, à récupérer :
 - 75 % des matières recyclables,
 - 60 % des matières compostables
 - 70 % des résidus de CRD générés
 - Secteurs résidentiel et organisationnel:
 - Dépasser les objectifs du plan d'action de la PQGMR, et vise pour 2028, à récupérer (détourner de l'enfouissement) :
 - 85 % des matières recyclables,
 - 85 % des matières compostables
 - 85 % des résidus de CRD
 - 75 % des textiles générés
 - Maintenir les acquis de performance en terme d'élimination de déchets ultimes par personne.

Recommandations

Proposition_ PGMR 2022-2028

CP-ENV-2021-09

 Que la Ville de Gatineau revoit ses cibles de réduction de déchets si nécessaire à la lumière des cibles du Plan Climat lorsque celui-ci sera adopté par le conseil municipal